



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU CENTRE HOSPITALIER HENRI EY**

DECISION N°2021-247

OBJET : Composition du Directoire

Le Directeur du Centre Hospitalier Henri EY à BONNEVAL,

VU la loi 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU le décret n°2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé ;

VU l'instruction DHOS/E1/2010/75 du 25 février 2010 relative à la mise en place des directoires des établissements de santé ;

CONSIDERANT le départ de Madame Geneviève BUSSMANN ;

CONSIDERANT la nomination de Monsieur Philippe LASTENNET, Faisant Fonction de Directeur des soins ;

CONSIDERANT la prise de fonction de Madame le Docteur Daria SCOREI POPESCU le 1^{er} janvier 2021 ;

ARRETE la composition du directoire de l'établissement, comme suit :

Article 1 : Membres de droit

Monsieur Philippe VILLENEUVE, Directeur, Président du Directoire
Monsieur le Docteur Vincent ROUYER, Président de la CME, Vice-Président du Directoire
Monsieur Philippe LASTENNET, FF Directeur des soins, Président de la CSIRMT

Article 2 : Membres nommés par le directeur sur proposition du Président de la CME

Madame le Docteur Alexandra AUCHER
Madame le Docteur Daria SCOREI POPESCU

Article 3 : Membre nommé par le directeur

Madame Tourya BENTALHA, Directrice des affaires financières, économiques et logistiques

Fait à Bonneval, le 20 janvier 2021

Le Directeur,



Philippe VILLENEUVE

Destinataires :

- Préfecture (recueil actes administratifs)
- DD28
- M. le Dr ROUYER, président CME
- Mme le Dr AUCHER
- Mme le Dr SCOREI POPESCU
- Mme BENTALHA
- Mr LASTENNET
- Direction des ressources humaines (X2)
- Direction - Affaires Médicales (x4)

